



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**MAIRIE DE VINEUIL-SAINT-FIRMIN**

Département de l'Oise  
Arrondissement et Canton de Senlis

**Année 2025**

**ARRÊTÉ MUNICIPAL N°016**

**RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ROUTE**

**DEPARTEMENTALE 138**

Le Maire de la Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-24, L.2211-1 à L.2212-2 inclus L.2213-1 et L.2213-2,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Pénal,

Vu la demande du 29 janvier 2025 faite par l'entreprise MUGO située 359 RUE Fourny 78530 BUC,

Considérant que les travaux d'abattage d'arbre le long de la route départementale 138 60500 Vineuil-Saint-Firmin, peuvent présenter un danger et nécessitent de réglementer la circulation,

**ARRETE**

**Article 1:** Les jeudi 13 et vendredi 14 février 2025, l'entreprise MUGO procédera à des travaux d'abattage d'arbres le long de la route départementale 138.

**Article 2** Pour garantir la sécurité de la circulation routière et du chantier, en agglomération :

- La circulation sera alternée par demi-chaussée (alternat par feux tricolores) au droit des travaux,
- La vitesse sera limitée à 30km/h.

**Article 3** L'entreprise MUGO est chargée de mettre en place la signalisation routière adaptée pour guider les usagers et de prendre toutes les dispositions nécessaires à la sécurité des véhicules et des piétons.

**L'entreprise MUGO sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.**

**Article 4** A la fin des travaux, l'entreprise MUGO devra remettre en état les trottoirs et la chaussée comme initialement.

**Article 5** Les infractions au présent arrêté, qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles, seront constatées et poursuivies conformément à la loi.

**Article 6** La Secrétaire de Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de CHANTILLY
- Monsieur le Chef de la Police Municipale
- Centre de secours de Lamorlaye
- L'entreprise MUGO

FAIT À VINEUIL-SAINT-FIRMIN, le 30 janvier 2025.

Le Maire,

François LANCERAUX

